

CA1 EA752 99R29

RAPPORT DE LA TABLE RONDE SUR
LE CANADA, L'OTAN ET LES NATIONS UNIES:
LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CRISE DU KOSOVO

Ottawa
1^{er} octobre 1999

Le 1^{er} octobre 1999, le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa a organisé une table ronde sur le développement de la politique étrangère du Canada. Les enseignements à tirer de la crise du Kosovo ont été au cœur des discussions de cette crise pour le Canada, l'OTAN et l'ONU. Les participants, un groupe diversifié de spécialistes des relations internationales et des droits de la personne, des fonctionnaires, des représentants d'ONG et d'autres, ont débattu de la crise du Kosovo sur la scène CFC le 27 octobre 1999.

**RAPPORT DE LA TABLE RONDE SUR
LE CANADA, L'OTAN ET LES NATIONS UNIES:
LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA
CRISE DU KOSOVO**

1er octobre 1999
Ottawa

1. Réflexion sur l'intervention au Kosovo

John Poley, prix Nobel de l'Université de Toronto, ouvre le débat en se penchant sur l'aspect moral de l'intervention de l'OTAN au Kosovo. Il poursuit en soulignant que les préoccupations sur le sort des êtres humains ne s'arrêtent pas à nos frontières. Nous devons nous soucier de nos engagements et responsabilités à l'étranger et nous efforcer de réaffirmer la primauté du droit partout. D'aucuns pourraient se quer que l'intervention au Kosovo a en réalité affaibli la primauté du droit, mais la communauté internationale en appuie fortement l'aspect moral. Toutefois, il y manque l'approbation ou la légitimation institutionnelle du Conseil de sécurité de l'ONU. Quelles auraient été cependant les conséquences de l'inaction?

John Poley signale ensuite que l'intervention au Kosovo soulève plusieurs autres questions. Quels sont les critères de justification d'une intervention? Quelles sont les objectifs visés et à quel prix? Le Kosovo a montré qu'il est inacceptable de laisser un autre pays où il y a des limites à ce que peuvent faire les États. La souveraineté n'est pas absolue. Il n'existe pas de règles internationales respectant un gouvernement monarchique hégémonique au Kosovo a imposé le régime de peur. Les Albanais du Kosovo, bien qu'ils soient victimes de désamercement les crimes internationaux, ne devraient pas être réprimandés à aller sur le terrain et à résister à la violence.

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères
NOV 21 2000
Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

60884736